



Procès-verbal – Réunion mensuelle – 15 novembre 2023 à 16H45

1. Bienvenue

- Ouverture de la séance ordinaire à 16h45
- Dany Gélinas préside
- Appel des officiers syndicaux et des délégués
 - Présences
 - Officiers syndicaux : Julien Nobert arrive à 17h38, Dany Gélinas, Jocelyn Boulanger; Sabrina Williams, Simon Aubry, Kelly Pothier, Marc-Antoine Grégoire; Marie-Eve Gélinas
 - Délégués : Julie Brunet, Claude Girard;
 - Membre :
 - Virtuelle :
 - Officiers syndicaux :
 - Délégué : Valérie Bartlett
 - Membre : Lola Contant
 - Absence motivée :
 - Absence motivée : Christine Rouleau Simon Robichaud
 - Absence non motivée :
 - Invité :
 - Sébastien Tremblay
- Mot de bienvenue du Président
 - Dany souhaite la bienvenue.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 15 novembre 2023

- Lecture de l'ordre du jour par Dany.
- L'ordre du jour est proposé par Marie-Eve Gélinas et secondé par Kelly Pothier
 - Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 11 octobre 2023

- Puisque tous ont lu le procès-verbal avant la réunion, une exemption de lecture du procès-verbal est proposée par Marie-Eve Gélinas secondée par Simon Aubry.
 - Adopté à l'unanimité.
- L'adoption du procès-verbal est proposée par Marc-Antoine Grégoire et secondée par Kelly Pothier.
 - Adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant : Affaires découlant du procès-verbal du 11 octobre 2023

- Changement de bénéficiaires de la carte visa
 - Pas eu le temps de le faire, sera fait sous peu
- Déneigement
 - Pas encore eu de prix ou de soumissions raisonnables
 - Sabrina demande si mineur pourrait travailler
 - Confirme que son fils pourrait être intéressé.

- Est-ce qu'on voit un inconvénient que ce soit quelqu'un en lien avec un membre de l'exécutif.
 - Aucun problème

5. Formations et évènements

- Formations de l'AFPC de dirigeants locaux
 - Inscription faite, et la formation sera le 24 et 25 novembre à Trois-Rivières

6. Finances – Par Sabrina Williams

- Rien à déclarer depuis la dernière rencontre.
- Selon les statuts, les états financiers sont présentés au 3 mois, et ils ont été présentés en septembre 2023.
- Remboursement reçu de la grève de la section locale de Trois-Rivières.
- Remboursement reçu de la campagne de Marc Brière.
- Reste un remboursement d'une activité régionale à recevoir.

7a. Résolution à adopter

- Aucune

7b. Résolutions à venir

-

8. Rapport des comités

- Révision des Statuts : Sabrina Williams
 - Le comité s'est rencontré le 1^{er} novembre 2023.
 - Chacun est reparti avec des devoirs.
 - Il n'y aura pas de gros changements cette année, ce sera principalement esthétique.
- Communications : Simon Aubry
 - Rencontre semaine dernière.
 - Ils ont travaillé sur la question des babillards. Ils seront refaits, mais ce ne sera pas trop exhaustif, et il y aura Q code pour une redirection vers le site web.
 - Ils feront une nouvelle capsule vidéo pour parler de Marc-Antoine et de son nouveau rôle de point de contact aux chefs d'équipes.
 - Ils ont parlé des listes de distribution concernant les rencontres mensuelles.
 - Sabrina demande :
 - Avez-vous un mandat précis :
 - Non mais ils devraient en avoir un
 - Marie-Eve mentionne que selon les statuts, il devrait y avoir un mandat
 - Devrait-on les lister dans nos statuts puisque c'est comité permanent
 - Non pouvons avoir comité ad hoc et non permanent
 - Il faut se poser la question si nous voulons avoir un comité permanent
 - Marc-Antoine signale que oui ça prend un mandat clair.
 - Sabrina mentionne que c'est facile de créer statut, mais difficile à enlever. Est-ce qu'un règlement serait préférable afin d'éviter les chevauchements. Il faut respecter les statuts qui sont difficilement changeables, tandis que les règlements s'adaptent facilement.



- Marc-Antoine mentionne qu'il n'est pas certain que ce soit bien d'aller au statut, mais il serait bien que tous respectent les devoirs de chacun.
- PAE : Dany Gélinas
 - N'a pas été présent à la foire des comités.
 - Dany doit communiquer avec la conseillère clinicienne concernant une deuxième rencontre que nous aurions dû avoir.
 - Présentation du PAE pour les nouveaux employés le 28 novembre, en même temps que la rencontre intégration.
- Entreprise en santé : Valérie Bartlett
 - Rien à signaler
- SST : Jocelyn Boulanger
 - Janie Pellerin et Julie Déziel étaient présentes à la rencontre.
 - Nous avons discuté des enquêtes.
 - Nous avons discuté du stationnement, du stop, de l'allé de transition entre les voies, faire billet de courtoisie, etc.
 - Discuté de harcèlement entre des clients et employés.
 - Discuté de l'enquête du milieu de travail.
 - Discuté d'une analyse d'air pour détecter l'amiante sous peu.

9. Varia (ouvert)

- Congé d'obligation familiaux et grève par Jocelyn
 - Jocelyn mentionne qu'il n'est pas d'accord avec la décision de l'employeur de ne pas accorder le congé d'obligation familiale lors de la grève du personnel enseignant. L'employeur mentionne que c'est un événement planifié. Par contre, la définition d'un événement planifié se rapproche plus des congés scolaires qui sont déterminés en début d'année scolaire, et non pas à une grève annoncée quelques jours auparavant. Les parents ont déjà planifié leurs vacances en début d'année pour les congés scolaires, il est donc possible que certains n'en aient plus dans leur contingent.
 - Simon : Il confirme que l'obligation familiale devrait être acceptée. Il a eu une rencontre avec l'INCC et sur exception, ils vont l'accorder. Il mentionne aussi que les gens ont 45 heures et quand il n'y en a plus, c'est terminé. Dans son secteur du CAGC, il a été dit que ce serait accordé si la personne ne peut pas s'arranger autrement.
 - Dany croit qu'il devrait y avoir intervention à différents niveaux pour faire l'uniformité au CNVR, et amener le point des gens qui n'ont plus de journée. Il mentionne de plus que plusieurs nous ont encouragé lors de la grève, nous pourrions aller les voir pour les encourager à notre tour.

Julien reprend sa place à la présidence à 17h40

- CRDLM par Sabrina
 - Plusieurs ont discuté des pour et contres de reprendre notre implication au CRDLM. Il a été convenu qu'une résolution sera déposée.



- Indemnité local grève versé par Jocelyn
 - Jocelyn mentionne que L'AFPC a déclaré que la date limite pour réclamer des indemnités de grève est le 31 octobre 2023, et nous avons adopté la même position à la section locale. Suite à la validation du fichier de présence à la grève, beaucoup de personnes ont eu des indemnités de présence de l'AFPC, mais ils n'ont rien réclaté à la section locale. Devrions-nous les aviser qu'ils ont le droit à un montant d'indemnité, ou nous restons sur notre position que la date limite était le 31 octobre?
 - Julien mentionne qu'il y a eu assez de courriel ou de message et il trouve mal avisé de courir après le monde. Nous avons de plus mis de l'avant de faire les paiements même avant les listes. Il y a même eu un message du directeur à l'effet que les chèques étaient distribués sur le mail.
 - Sabrina demande si les gens sont bien identifiés à la section locale 10005?
 - La validation n'a pas été faite pour tous les dossiers, mais oui plusieurs sont domiciliés dans la région.
 - Simon, nous avons été plus que proactif, et gens auraient dû s'arranger.
 - Marie-Eve dit que le travail est maintenant de valider la non-conformité, et que les listes servent à valider les paiements faits.
 - Claude mentionne que personne n'appelle pour dire qu'ils peuvent avoir de l'argent.
 - Dany, mentionne qu'il y a un site sur RQ de chèque non encaissé. Nous avons aussi des chèques non encaissés. Nous avons été en avant de la parade et nous ne devons pas tenir la main de tout le monde.
- Rencontre du nouvel édifice
 - Julien s'est fait dire que l'immeuble sera un fleuron. Plus il parlait, plus les gens de SPAC était nerveux. Il a proposé d'organiser une rencontre avec des gens plus technique. Julien a demandé combien de places dans l'ancien bâtiment et le nouveau. Il s'est fait répondre 1200 places. Rencontre de 1h20. Aura une autre rencontre avec d'autres gens plus qualifiés. Demain il y a aura une autre rencontre. Il a rappelé à la chef de cabinet que nos médias locaux sont importants.

10. Parole aux membres

- Aucune intervention

11. Date de la prochaine réunion mensuelle

- 13 décembre 2023 à 16h45

12. Levée de la réunion

- Proposée par Sabrina Williams à 18h21.

Julien Nobert
Président
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

Jocelyn Boulanger
Secrétaire
Syndicat des employé-e-s de l'impôt
Section locale 10005

